

Éditorial. L'eau : un défi pour les futurs bio-ingénieurs

Marc Frankinet, Alfred Copin

Un développement durable implique une agriculture respectueuse des ressources renouvelables telle l'eau, ce qui suppose une connaissance et une maîtrise constante des relations "eau-sol-plante-atmosphère", relations auxquelles s'attachent nos deux institutions, le Centre de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA) et la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux (FUSAGx), que ce soit par la recherche menée et/ou la formation dispensée.

Nul n'ignore que nos ressources en eau de qualité tendent à s'amenuiser par l'inconscience et parfois par la cupidité des citoyens ou l'imprévoyance des politiques. L'eau est pourtant essentielle au déroulement des activités humaines, elle est d'ailleurs devenue un enjeu économique, politique voire stratégique. Pour ces raisons l'eau est un thème de recherche dont l'importance ne cesse de croître. À l'instar de ce qu'elles avaient lancé il y a quelques années déjà sur le thème des productions animales, nos deux institutions ont décidé d'instaurer des carrefours dédiés à l'eau pour faire connaître leurs compétences dans la recherche et les technologies touchant à l'eau, sans pour autant oublier l'expertise de l'extérieur.

La première manifestation a eu lieu les 4 et 11 mai, à Gembloux, sous le titre : "Eau, agronomie et consommateurs".

Le Professeur Petrella, conseiller à la Commission européenne, auteur du "Manifeste de l'eau : pour un contrat mondial", a ouvert la première journée en exposant son point de vue : l'accès à l'eau est un droit fondamental pour tous. Il dénonce la situation intolérable du fait des politiques menées qui se basent sur trois principes :

- l'innovation technologique pour remédier aux pénuries,
- l'eau devenue un bien économique ayant une valeur marchande,
- la privatisation, pour raison d'efficacité, du marché de l'eau.

Y faisait écho, lors de la seconde journée, l'exposé du Professeur Perrier de l'Institut National agronomique Paris-Grignon, sur les relations fragiles "eau-biosphère", les interactions climatiques et leurs conséquences futures en matière d'exploitation de l'eau. Il en conclut que l'avenir passe par une meilleure gestion des disponibilités, une indispensable réduction des prélèvements,

une gestion durable à l'échelle régionale, une réduction des sources de pollution et le développement d'une politique de gestion commune de cette ressource collective.

Les deux ministres régionaux ayant l'eau dans leurs compétences ont également pris la parole. Le 4 mai, Monsieur Forêt, Ministre wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement, a présenté les directives européennes qui sont transposées en région wallonne ou en voie de l'être, en particulier la directive établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau. Tandis que le 11 mai, Monsieur Happart, Ministre wallon de l'Agriculture et de la Ruralité a choisi de placer le problème de la gestion de l'eau dans le cadre du concept de la ruralité. Il faut trouver un équilibre entre les activités agricoles consommatrices d'eau, la préservation de la qualité de cette eau et les besoins des néoruraux dans les villages.

Lors des deux journées les services administratifs ont présenté les nouvelles dispositions législatives et les réformes qu'elles impliquent au sein même de ces administrations notamment pour la gestion intégrée par bassin hydrographique (exposé de Messieurs Delbeuck – Directeur général à la Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement du Ministère de la Région wallonne (DGRNE) et Lambot, Ministère de la Région Wallonne (MRW)). Dans le même ordre d'idée, les missions et la mise en place de la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) ont été détaillées par son directeur, M. Breuer, qui a insisté sur le rôle central de coordination qu'elle jouera entre les acteurs que sont la Région, les producteurs d'eau, les consommateurs et les épurateurs.

Après l'examen des contraintes administratives, les communications ont traité des aspects techniques suivants :

- les eaux souterraines (Professeur Monjoie, Université de Liège),
- les normes relatives à la qualité de l'eau en milieu rural (Mme Tollet, REQUASUD asbl),
- le monitoring des pesticides dans les eaux de surface (M. Rung, MRW et FUSAGx),
- les risques microbiologiques des eaux tant souterraines que de surface (Professeur Culot, FUSAGx),
- l'état des lieux et les prévisions sur la qualité des eaux de distribution (M. Gillis, Aquawal),

- la position du consommateur vis-à-vis de l'eau de distribution et des eaux en bouteille (Mme Cloes, Consumer Group asbl),
- une modélisation des flux d'azote des agricultures flamande et wallonne (Professeur Debouche, FUSAGx),
- la réduction des risques de pollution par le nitrate dans les systèmes prairiaux (M. Stilmant, CRA) et en grandes cultures (Mme Renard, CRA),
- les apports de la modélisation hydrologique pour la protection des eaux souterraines (Professeur Dautrebande, FUSAGx),
- deux procédés technologiques de potabilisation de l'eau (Mme Gérard, FUSAGx),
- les initiatives de l'industrie des produits phytosanitaires pour contribuer à diminuer les teneurs en pesticides dans les eaux (M. Schoonejans, Phytophar),
- un exemple concret de mise en place d'un programme de prévention de la pollution pour préserver un site de prélèvement d'eaux minérales (M. Pierre, Agrivair) dans lequel interviennent les anciennes variétés de pommiers collectionnées par le CRA.

La diversité des exposés traitant de thèmes tant législatifs, administratifs que techniques suffit à illustrer que les niveaux d'expertise requis dans le domaine de compétence lié à l'eau dépassent largement le cadre purement agricole. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres démontrant, pour ceux qui en douteraient, que la recherche et la formation agronomiques requièrent des compétences larges et font appel à des technologies dont l'exploitation ne se cantonne nullement à la seule agriculture mais peuvent être mises au service d'autres besoins ou domaines d'activités de la Société. C'est notamment pour insister sur ce point que dorénavant les ingénieurs formés à la FUSAGx porteront le titre de bio-ingénieur. La recherche agronomique devra quant à elle intégrer l'étude des aspects environnementaux liés aux activités agricoles (productions végétales, animales et forestières).

Le groupe de travail "collaboration CRA-FUSAGx", organisateur du carrefour est présidé par Marc Frankinet, chef de département au CRA, son vice-président étant Alfred Copin, doyen de la FUSAGx.